

à la brouille des deux négociateurs. Ce volume est intitulé : « *Lettres de messieurs d'Avaux et Servien, ambassadeurs pour le Roy de France en Allemagne, concernant leurs différens et leurs responses de part et d'autre, en l'Année 1644.* »

Quel est l'auteur de cette publication ? On ne le trouve indiqué nulle part. On pourrait cependant croire que c'est Servien. En effet, la principale pièce de ce recueil est une longue lettre de lui, comprenant 162 pages dans un volume qui n'en contient que 235. Elle est datée de Munster, du 6 août 1644, et adressée à d'Avaux. Son étendue, hors de proportion avec la seule lettre de d'Avaux à Servien que renferme ce volume et qui n'a que 34 pages, nous montre déjà que la publication a, pour principal but, la justification de Servien.

Mais le même volume contient, en outre, un opuscule de 70 pages, distinct des lettres qui précèdent, bien que relié avec elles et ne donnant que des pièces intéressant Servien, principalement un mémoire de 24 pages adressé par lui aux Etats généraux des provinces unies des Pays-Bas, et toutes datées non plus de 1644, mais de 1647. Le volume semblant destiné à rehausser le rôle joué par Servien, on peut en conclure qu'il a été publié par lui.

Examinons maintenant la longue lettre de Servien ; elle ne nous apprendra pas seulement ce qu'il reproche à son collègue, elle nous montrera encore quel était, au xvii^e siècle, le ton employé dans la polémique, le langage de la bonne compagnie, le langage d'un académicien, car Servien était membre de l'Académie française (3), lorsqu'il

(3) Il fut, en 1634, le premier titulaire du 22^e fauteuil ; M. Othenin d'Haussonville l'occupe actuellement.